

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département CALVADOS
		Canton CAEN XVI
	DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

L'an deux mille vingt deux

Le 12 décembre

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 1^{er} décembre 2022

Date d'affichage 1^{er} décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 26

Votants 33

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAËCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Nadège GRUDE, Etienne DOREY, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicolle ANTHORE, Virginie DALY, Marc DURAN, Jean-Paul GAUCHARD, Aurélie TRAORE, Allan BERTU, Jean-Claude ESTIENNE et Cédric EVANO formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Jean-Pierre BOUILLON, Clément HUYGHE, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nadia DAMART et Sonia CANTELOUP et avaient respectivement donné pouvoir à : Jean-Pierre BOUILLON, Elodie CAPLIER, Thierry RENOUF, Philippe GIRONDEL, Martine LHERMENIER, Nadège GRUDE et Aurélie TRAORE.

Absents excusés : Jean-Pierre BOUILLON, Clément HUYGHE, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nadia DAMART et Sonia CANTELOUP.

Secrétaire de séance : Aurélie TRAORE et Philippe GIRONDEL.

N° 2022-119 – SUBVENTIONS DU MEAE : VERSEMENT DU SOLDE DES SUBVENTIONS AUX PARTENAIRES DE LA VILLE D'IFS PORTEURS DE PROJETS – AUTORISATION DE SIGNATURE ET CLÔTURE DU PROGRAMME D' ACTIONS

La Ville d'Ifs doit réaliser les comptes rendus pédagogiques et financiers auprès du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) des deux appels à projets Généraliste et Jeunesse VII avant le mois de juillet 2023. Le solde des subventions sera versé une fois que chaque porteur de projet aura rendu ses comptes rendus avec les justificatifs adéquats. La Ville d'Ifs est chargée de vérifier si ceux-ci sont bien complets pour procéder au versement du solde de la subvention.

La Ville d'Ifs doit clore l'ensemble des actions avant l'été 2023 avant d'envisager une nouvelle candidature aux appels à projets 2023-2024. Pour cela et sous réserve de l'accord officiel du MEAE, un séminaire avec les partenaires macédoniens sera organisé en février proposant ainsi les activités non réalisées à ce jour.

La Ville a d'ores et déjà versé 70 % de la subvention accordée à chaque porteur de projet en fonction des tableaux ci-dessous. Il convient donc d'autoriser le versement du solde équivalent à 30 % de la subvention allouée par convention comme suit :

Généraliste 2021

Intitulé de l'action	Porteur du projet	Budget alloué par le MEAE	Subvention déjà versée	Solde
Préservation de l'environnement au sein des territoires	Ville d'Ifs	500 €		
Consolidation de la paix à travers l'histoire	ALDA	6 000 €	4 200 €	1 800 €
La rencontre interculturelle ici, là bas et ensemble	Ville d'Ifs	3 000 €		
Renouvellement des accords de coopération Ifs-Debar	Ville d'Ifs	4 075 €		
Renforcement du partenariat institutionnel	Horizons Solidaires	2 682 €	1 877 €	805 €
Coûts suivi, communication, frais administratifs, divers et imprévus	Ville d'Ifs	1 700 €		
		17 957 €		

La Ville reversera donc les subventions suivantes au titre de l'appel à projet « Généraliste 2021 » :

- ALDA : solde de 1 800 € après réception des pièces justificatives ;
- Horizons Solidaires : solde de 805 € après réception des pièces justificatives.

Jeunesse VII

Intitulé de l'action	Porteur du projet	Budget alloué par le MEAE	Subvention déjà versée	Solde
EX-TRA European Training for Youth Workers	Maison Pour Tous Léo Lagrange	9 150 €	6 405 €	2 745 € + 302,71 € de dépenses imprévues sur accueil d'une délégation des balkans soit 3 047,71 € (pris sur Coûts suivi, ...)
Projet d'échanges de jeunes 2022	Lycée Pesquet de Coutances	7 794 €	5 456 €	2 338 €
Formation d'acteurs de jeunesse	Réseau multi-acteurs SEGA	2 550 €	1 785 €	765 €
Volontariat Normandie-Macédoine du Nord (remplacé par Projet d'échanges de jeune 2023).	Ville d'Ifs	7 439 €		Cette action ne pourra pas être mise en place dans le temps imparti, somme proposée sur projet d'échanges de jeunes du lycée Pesquet 2023 (nouvelle convention).
Visite de planification d'un projet d'échange de jeunes	Ville d'Ifs	3 677 €		
Coûts suivi, communication, frais administratifs, divers et imprévus	Ville d'Ifs	2 250 €		Cette enveloppe va permettre une formation d'acteurs de jeunesse en Macédoine du Nord organisée par le réseau multi-acteurs SEGA (nouvelle convention)
		32 860 €		

La Ville reversera donc les subventions suivantes au titre de l'appel à projet « Jeunesse VII » :

- Maison Pour Tous Léo Lagrange : solde de 2 745 € après réception des pièces justificatives ainsi que 302,71 € de dépenses imprévues sur accueil d'une délégation des balkans ;
- Lycée Pesquet : solde de 2 338 € après réception des pièces justificatives ;
- Réseau multi-acteurs SEGA : solde de 765 € après réception des pièces justificatives.

En complément, pour clore l'ensemble des crédits accordés, la Ville reversera via des nouvelles conventions :

- Lycée Pesquet : 7 439 €, soit 5 207 € au lancement de l'action et le solde de 2 232 € après réception des pièces justificatives ;
- Réseau multi-acteurs SEGA : 2 250 €, soit 1 575 € au lancement de l'action et le solde de 675 € après réception des pièces justificatives.

Dans ce contexte, il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser le versement du solde des subventions aux porteurs de projets ayant réalisé les comptes rendus pédagogique et financier et fourni les justificatifs adéquats au titre des appels à projet « Généraliste » et « Jeunesse VII », selon la répartition des sommes présentée ci-dessus.

Il est également proposé de ventiler certaines sommes afin que l'intégralité des actions soit définitivement close permettant ainsi à la Ville de candidater à de nouveaux appels à projets 2023, selon le calendrier de la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les accords de coopération décentralisée triennaux signés entre la Ville d'Ifs et la Ville de Debar le 27 avril 2016 ;

VU les notifications du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères concernant l'obtention de subventions dans le cadre des deux appels à projets Généraliste et Jeunesse VII ;

VU la délibération n°2021-016 du 8 mars 2021 relative à l'appel à projets Jeunesse VII du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères ;

VU la délibération n°2021-035 du 29 mars 2021 relative à l'appel à projets généraliste du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères ;

VU la délibération n°2021-115 du 13 décembre 2021 portant sur le reversement d'une partie de la subvention aux partenaires de la Ville d'Ifs porteurs de projets ;

VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 7 décembre 2022 ;

CONSIDERANT l'obtention des subventions dans le cadre des appels à projets du MEAE à hauteur de 17 957 € pour le projet « Généraliste » et 32 860 € pour le projet « Jeunesse VII » inscrites au compte 74718 ;

CONSIDERANT la nécessité de clore les actions de ces deux appels à projets afin de pouvoir candidater à de nouveaux appels à projets 2023 ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

AUTORISE Monsieur le Maire à reverser les sommes présentées ci-dessus aux différents partenaires et à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 12 décembre 2022

Le Maire,

Michel PATARD-LECLERCQ



Rendue exécutoire le : 14/12/2022

Affichée le : 17/12/2022

Acte à classer**2022-119**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-12-14T10-19-24.00 (MI241882744)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20221214-2022-119-DE (Voir l'accusé de réception associé)Objet de l'acte : Subventions du MEAE : versement du solde des subventions
aux partenaires de la Ville d'Ifs porteurs de projets
- Autorisation de signature et clôture du programme
d'actions

Date de décision : 14/12/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

Acte : <u>2022-119 - Subventions du MEAE - Versement du solde des subventions aux partenaires de la Ville d'Ifs porteurs de projets - Autorisation de signature.PDF</u>	Multicanal : Non
---	------------------

Classer

Annuler

Préparé

Date 14/12/22 à 10:19

Par LELONG EMILIE

Transmis

Date 14/12/22 à 10:19

Par LELONG EMILIE

Accusé de réception

Date 14/12/22 à 10:26